

Déclaration prononcée par M. Bailly Niagri Guillaume, Conseiller, Mission permanente de Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies, lors du débat général de la 29^{ème} session du Comité de l'information (2 mai 2007)

Vérifiez au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, avant tout vous féliciter pour votre élection à la tête du Comité de l'information. Soyez assuré, vous et les membres de votre Bureau, de notre entière coopération pour la réussite de votre mission.

je voudrais, en outre, adresser mes félicitations à M. Kiyo Akasaka, Secrétaire général adjoint chargé

stratégique de l'Organisation des Nations Unies. Il est donc heureux à ce sujet de voir le Comité de l'information se réunir chaque année en session pour le suivi de ses recommandations et des résolutions de l'Assemblée générale.

Pour cette 29^{ème} session, le Secrétaire général a soumis à l'appréciation des délégations trois rapports qui nous éclairent sur les nombreux progrès réalisés par le Département de l'Information (DPI), tant sur les activités et les orientations stratégiques du réseau de centres d'information des Nations unies, sur le site Web de l'ONU et en particulier sur les évolutions et progrès récents en ce qui concerne la parité entre les langues officielles, que sur les activités générales du Département.

Pour ses efforts louables en faveur des populations les plus défavorisées à travers sa stratégie permettant de toucher le plus vaste public possible par une approche plus ciblée qui met l'accent sur la définition d'objectifs précis, entre autres, ma délégation félicite le DPI et l'encourage à persévérer dans cette voie.

Certes, le chemin à parcourir est encore long, malgré les avancées significatives qui s'opèrent à tous les niveaux pour le renforcement des liens entre le Département, le réseau des centres d'information des Nations Unies, les autres bureaux et programmes et fonds des Nation Unies et un réseau mondial de plus de 1500 organisations de la société civile.

Dans ce contexte, les centres d'information des Nations Unies jouent effectivement un rôle-clé en donnant une dimension locale aux activités du DPI. C'est pourquoi au regard de la diversité et de la complexité des activités du Département de l'information hors siège, mon pays milite en faveur de la rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies, qui revêtira différentes formes

selon les régions et selon les diversités culturelles pour mieux atteindre les cibles visés.

Le Département doit par ailleurs, continuer à promouvoir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique par lequel l'Afrique a fait de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication l'une de ses priorités majeures pour réduire le fossé numérique qui la sépare des pays développés.

Le Secrétaire général a en outre mis en exergue les progrès réalisés vers la parité entre les langues officielles sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies et la situation touchant l'accessibilité et la gestion des contenus, ainsi que le développement, la mise à jour et l'enrichissement du site. Le Département est, donc, à féliciter pour la bonne tenue de son site Web mis en ligne depuis juin 1995 et aujourd'hui visité, selon le rapport sur cette question, par des habitants de plus de 212 pays et territoires qui accèdent chaque jour à plus d'1,1 million de pages.

Cependant, outre la diffusion sur internet, la Radio de l'ONU doit continuer à bénéficier de tous les égards, en raison de son impact direct sur les populations, particulièrement dans les pays en crise, et parce que pouvant constituer une source d'information crédible et non partisane.

A ce niveau, avec l'expérience de la crise en Côte d'Ivoire, nous avons pu faire le constat que dans les opérations de maintien de la paix, la Radio joue un rôle actif dans le plaidoyer en faveur de la paix, de la réconciliation et de la tolérance, principes dont elle fait la promotion à travers ses équipes de terrain et ses diffusions.

En effet, ONUCI-FM lancée le 15 août 2004 par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire afin de promouvoir la paix et la réconciliation nationales, en tant qu'instrument des Nations Unies pour la promotion de la paix, s'efforce de donner la parole à toutes les parties, en valorisant les activités